



**Fédération Autonome de la
Fonction Publique Territoriale**



POLICE MUNICIPALE

Le Secrétaires nationaux de la FA-FPT

Police municipale

Fabien GOLFIER

06 09 94 79 27 - fabien.golfier.fafptpm@gmail.com

Jean-Michel WEISS

06 07 28 73 49 - jmiweiss@aol.com

Paris, le 19 septembre 2017

COMPTE RENDU

**de la réunion avec Madame Jacqueline GOURAULT,
ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB**

La **FA-FPT Police Municipale** a été reçue au ministère de l'Intérieur par Madame Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB. Fabien GOLFIER et Jean-Michel WEISS représentaient la **FA-FPT**.

En préambule, Madame la ministre a rappelé son parcours d'élue locale qui lui a permis de constater l'importante évolution des polices municipales ces 25 dernières années (nb. maire de La Chaussée-Saint-Victor), ajoutant -sic- « *Vous faites, pour moi, un métier particulièrement exposé !* ».

Madame la ministre nous a précisé que le ministère ne remettait pas en cause l'action des polices municipales, mais que bien au contraire, il souhaitait renforcer la coordination avec les forces de police de l'État, en préservant la place du maire dans les politiques de sécurité locale. Répondant à notre questionnement, Madame la ministre nous a assuré que la **FA-FPT** serait associée à la préparation du projet de réforme de la procédure pénale, voulue et annoncée par le Premier ministre. Dans le même ordre d'idée il nous a été précisé que le décret portant sur l'accès aux fichiers par les policiers municipaux et les gardes champêtres était en cours d'examen par la CNIL avant d'être soumis au Conseil d'État pour une publication attendue en fin d'année.

FA-FPT - POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎ 06 09 94 79 27

E-mail: contact.fafptpm@gmail.com - Site Internet : <http://www.fafpt.org> et <http://www.policemunicipale.org>

Affiliée à la FA-FP

Pour notre part, nous avons évoqué les sujets suivants : le volet social qui reste l'une de nos priorités, la nécessité de tendre vers une doctrine d'emploi permettant de mieux coordonner l'ensemble des forces de police et d'éviter les dérives locales. Nous avons également évoqué le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme qui octroie des compétences nouvelles aux policiers municipaux, notamment dans le cadre des futurs périmètres de protection. Cependant, alors que les policiers municipaux restent des partenaires privilégiés du ministère de l'Intérieur, ils ne disposent toujours pas des mêmes moyens de protection et de défense que leurs homologues de l'État.

Madame la ministre a souhaité que la CCPM se réunisse avant la fin de l'année, le ministère restant dans l'attente du renouvellement du collège des élus locaux. Elle a rappelé toute l'importance que donnait le gouvernement au dialogue avec les organisations syndicales représentatives siégeant à la CCPM.

Nous avons trouvé une interlocutrice à notre écoute, particulièrement au fait des problématiques des missions des policiers municipaux, des gardes-champêtres et des ASVP.

Fabien GOLFIER et Jean-Michel WEISS
Secrétaires nationaux de la **FA-FPT** en charge de la police municipale

FA-FPT - POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎ 06 09 94 79 27

E-mail: contact.fafptm@gmail.com - Site Internet : <http://www.fafpt.org> et <http://www.policemunicipale.org>

Affiliée à la FA-FP